



Ouest



# Naisseur Engraisreur de veaux de la sous la mère en Agriculture Biologique

## Conjoncture 2018

### PRÉSENTATION DE L'EXPLOITATION (CAS-TYPE PAYS DE LA LOIRE - DEUX-SEVRES)

Main-d'œuvre : 1,1 UMO

SAU : 73 ha dont :

- 8 ha de céréales autoconsommées
- 65 ha d'herbe dont 33 ha en prairie permanente

50 vêlages étalés sur l'année, race Limousine

Finition des femelles en réforme ou en veaux.

34 veaux sous la mère (veaux viande blanche restant en bâtiment).

Total UGB : 71

Chargement : 1,1 UGB/ha SFP

Production brute de viande vive : 15 610 kg



### HISTORIQUE ET SPÉCIFICITÉ

Lors de la conversion, la recherche d'un débouché en filière biologique pour les mâles a conduit ces élevages à produire des veaux. La taille du troupeau est modeste pour satisfaire le travail d'astreinte de la têtée.

Ce système est décrit en race Limousine qui est bien adaptée à ce type de production. Ce système est aussi rencontré en Charolais.

### L'ASSOLEMENT

Mélange céréales protéagineux : 30 qx/ha

8 ha d'enrubannage : 3,5 TMS

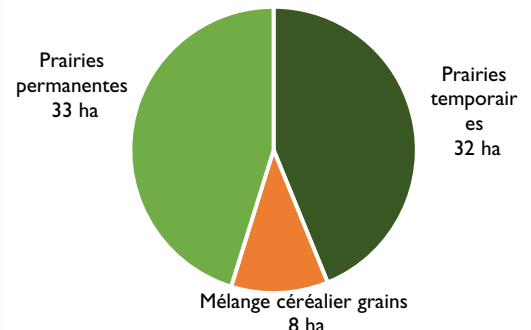
29 ha de foin 1<sup>ère</sup> coupe : 4 TMS

37 ha de prairies fauchées reçoivent du fumier.

55 T de paille litière dont 19 achetées.

Consommation annuelle/UGB :

- fourrages stockés : 2,2 T,
- concentrés produits : 164 kg.



### PÂTURAGE

Les vaches sont réparties en 3 lots : celles avec les veaux de lait, celles avec les femelles de renouvellement et les tarées.

Celles qui nourrissent les veaux de lait restent autour des bâtiments.

Les veaux ne sortent pas au pré et sont complétés avec un peu de céréales. Tous les animaux sont en pâture début avril.

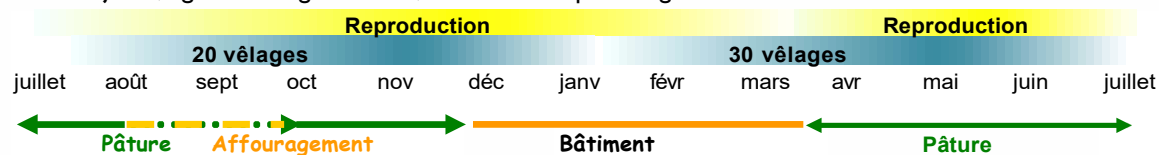
### GESTION DES RISQUES

- Commencer le pâturage précocement et préférer le tournant.
- Récolter l'herbe tôt pour améliorer la qualité et diminuer les concentrés. Recours à l'enrubannage.
- Prévoir des stocks de report (25 % des stocks annuels).
- Produire des légumineuses et des protéagineux pour équilibrer les rations.

COLLECTION THÉMA

## REPRODUCTION

IVV 375 jours, âge 1er vêlage 36 mois, veaux sevrés par vêlage 94 %.



## CONDUITE DE L'ALIMENTATION

- Vaches avec veaux de lait : l'enrubannage, le meilleur foin et des concentrés dans la phase de reproduction. Les primipares reçoivent 1 UF supplémentaire.
- Génisses : foin et 0,6 kg de mélange céréalier.
- Les vaches sont finies à l'auge (enrubannage et 4-5 kg de mélange céréalier) ou au pâturage.

## SANITAIRE

- Vaccination possible contre les maladies respiratoires et contre la diarrhée.
- Pour les génisses 1er âge un anti-strongle est réalisé, ensuite selon analyse coprologique.

## REPRODUCTION ET VENTES

- Monte naturelle avec des reproducteurs connus sur les qualités maternelles en particulier la production laitière.
- L'évolution des prix est définie selon une grille établie par les organisations de producteurs, celle-ci est relativement stable.

Ventes	Poids	Prix 2018	Evolution 2018/2017
10 vaches réformées (1 accident)	360 kgc	5,07 €/kgc	+ 9 %
10 veaux femelles sous la mère	125 – 140 kgc	6,94 €/kgc	1 %
24 veaux mâles sous la mère	135 – 150 kgc	6,94 €/kgc	1 %

## RENTABILITÉ

Le résultat courant de cette exploitation en 2018 est de 21 420 € soit une légère progression (2 %) par rapport à 2017. Le produit viande progresse, il compense la baisse des aides et l'augmentation des charges de service et de la mécanisation. Selon la méthode coût de production, la rémunération en SMIC brut est de 1,32 par UMO. La valeur totale de l'exploitation est de 196 000 € pour un produit brut total de 94 350 €.

## POINTS SENSIBLES

- Capacité à gérer un troupeau avec 2 têtes par jour toute la semaine.
- Autonomie en concentrés et fourrages de qualité.

### Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – [www.idele.fr](http://www.idele.fr)

Mai 2019 - Référence idele : 0019 502 026 – Réalisation : Corinne Maigret - Crédit photos : CRAPL/idele

### Ont contribué à ce dossier :

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire  
 44 - Vincent Lambrecht - Gaël Benoteau - Tél. : 02 53 46 63 10  
 49 - Christophe Grosbois - Tél. : 02 49 18 78 76  
 72 - Delphine Breton - Tél. : 02 43 29 24 32  
 85 - Baptiste Cornette - Tél. : 02 51 36 82 72

Chambre d'agriculture de Bretagne  
 22 - Thierry Offredo - Tél. : 02 96 79 21 82  
 29 - Raymond Barré - Tél. : 02 98 52 48 10  
 35 - Frédéric Guy - Tél. : 02 23 48 26 87  
 56 - Margot Le Gac - Tél. : 02 97 46 83 32

Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres  
 79 - Pascal Bisson - Tél. : 05 49 77 15 15

Institut de l'Élevage - Mylène Berruyer - Réseau Bovins viande Ouest - Tél. : 02 49 71 06 25

### Pour en savoir plus :

[www.paysdelaloire.chambagri.fr](http://www.paysdelaloire.chambagri.fr) / [www.inao.gouv.fr](http://www.inao.gouv.fr) / [www.agencebio.org](http://www.agencebio.org) / [www.interbev.asso.fr](http://www.interbev.asso.fr)

## INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (dont le CasDAR), de la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

